



Le 6 juin 2018

**DIRECTION DE LA SÉANCE**

\*\*\*

**ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT**  
**établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents**

**MISE À JOUR :**

Modification du 24 mai 2018 relative aux séances  
des mercredi 30 mai et mardi 12 juin

Modification du 6 juin relative à la séance  
du jeudi 14 juin

*En souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.*

## SEMAINE SÉNATORIALE

**Mercredi 16 mai 2018**

**De 18 h 30 à 19 h 30 et de 21 h 30 à 00 h 30**

(Ordre du jour réservé au groupe CRCE)

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **assurer** la **revalorisation** des **pensions** de **retraite agricoles** en **France continentale** et dans les **outre-mer** (texte de la commission, n° 316, 2017-2018)

- Débat sur « **l'évolution des droits du Parlement face au pouvoir exécutif** » (demande du groupe CRCE)

- Temps attribué au groupe communiste républicain citoyen et écologiste : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure

**Jeudi 17 mai 2018**

**De 14 h 30 à 18 h 30**

(Ordre du jour réservé au groupe LaREM)

- Débat sur le thème : « **comment repenser la politique familiale en France ?** » (demande du groupe LaREM)

- Temps attribué au groupe La République en Marche : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 15 questions réponses :
  - 2 minutes maximum par question
  - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
  - En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question
- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 16 mai à 15 heures

- Débat sur le thème : « **la politique de concurrence dans une économie mondialisée** » (demande du groupe LaREM)

- Temps attribué au groupe La République en Marche : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 15 questions réponses :
  - 2 minutes maximum par question
  - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
  - En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question
- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 16 mai à 15 heures

Mardi 22 mai 2018

À 9 h 30

- 26 questions orales

**L'ordre d'appel des questions sera fixé ultérieurement.**

- n° **0096** de M. Alain **JOYANDET** à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

(Application des frais de garderie aux revenus tirés des éoliennes en forêt)

- n° **0193** de M. Jacques **BIGOT** à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

(Situation financière des étudiants en capacité en droit)

- n° **0244** de Mme Annick **BILLON** à Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur

(Demande d'effectifs supplémentaires dans les commissariats de police de Vendée)

- n° **0261** de Mme Brigitte **LHERBIER** à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur

(Impossibilité pour un policier municipal de consulter les fichiers adéquats)

- n° **0277** de Mme Dominique **VÉRIEN** à Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur

(Remboursement des frais de transport des membres de l'exécutif des intercommunalités)

- n° **0279** de Mme Anne-Catherine **LOISIER** à Mme la ministre des solidarités et de la santé

(Absence de médecin traitant dans les zones sous dotées et remboursement des consultations)

- n° **0280** de M. Jean-Pierre **SUEUR** à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur

(Respect de la législation en vigueur sur les « devis-modèles » relatifs aux obsèques)

- n° **0285** de Mme Claudine **LEPAGE** à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice

(Délais de délivrance des certificats de nationalité française)

- n° **0286** de Mme Catherine **DEROCHE** à Mme la ministre des solidarités et de la santé

(Place des infirmières dans l'organisation de la vaccination)

• n° **0291** de Mme Françoise **LABORDE** à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur

(Risques pour la santé liés aux terrains de sport synthétiques)

• n° **0293** de M. Jean-Marie **JANSSENS** à M. le ministre de l'éducation nationale

(Organisation des concours « meilleurs ouvriers de France »)

• n° **0295** de Mme Nassimah **DINDAR** à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice

(Lenteur d'obtention des K bis à La Réunion)

• n° **0314** de Mme Dominique **ESTROSI SASSONE** à Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports

(Aménagement de l'autoroute A8 près de la commune de Biot)

• n° **0317** de M. Didier **MANDELLI** à M. le ministre de l'action et des comptes publics

(Seuils de la dotation de solidarité rurale)

• n° **0318** de Mme Éliane **ASSASSI** à M. le ministre de la cohésion des territoires

(Dysfonctionnements de la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis)

• n° **0322** de M. Didier **RAMBAUD** à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur

(Charges d'état civil des communes disposant d'une maternité)

• n° **0325** de Mme Laurence **HARRIBEY** à Mme la ministre de la culture

(Difficultés des entrepreneurs de spectacles historiques)

• n° **0328** de M. Dany **WATTEBLED** à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

(Interlocuteur en matière d'environnement des porteurs de projets d'aménagement)

• n° **0330** de M. Stéphane **PIEDNOIR** à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

(Demandes d'autorisation de mise sur le marché des produits biocides)

• n° **0332** de Mme Christine **LANFRANCHI DORGAL** à M. le ministre de l'économie et des finances

(Situation économique des opérateurs privés de l'archéologie préventive)

- n° **0338** de M. Jean Pierre **VOGEL** à M. le ministre de l'éducation nationale  
(Rentrée scolaire 2018-2019)
- n° **0341** de M. Pierre **CUYPERS** à M. le ministre de l'éducation nationale  
(Situation précaire des auxiliaires de vie scolaire)
- n° **0347** de Mme Corinne **FÉRET** à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire  
(Dotation à l'électrification rurale dans le Calvados en 2018)
- n° **0351** de M. Jean Louis **MASSON** à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur  
(Régime juridique des dons entre partis politiques)
- n° **0352** de M. Jean-Claude **CARLE** à M. le Premier ministre  
(Conséquences de la contractualisation entre les collectivités territoriales et l'État)
- n° **0356** de M. Jean-Marie **MIZZON** à Mme la ministre des solidarités et de la santé  
(Situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

## À 14 h 30 et le soir

---

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, avec des saisines pour avis de la commission des finances et de la commission des lois.

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 16 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 22 mai matin, à 13 h 30 et, éventuellement, à la suspension du soir
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 18 mai à 15 heures

## Mercredi 23 mai 2018

### À 14 h 30 et le soir

---

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à l'**élection** des **représentants** au **Parlement européen** (texte de la commission, n° 444, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 22 mai à 15 heures

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

## Jeudi 24 mai 2018

### À 10 h 30

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : jeudi 24 mai à 11 heures

### À 16 h 15

---

- Éventuellement, suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

# SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 29 mai 2018

## De 15 heures à 16 heures

---

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 28 mai à 15 heures

## De 16 heures à 16 h 30

---

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

## À 16 h 30

---

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 477, 2017-2018)

## À 16 h 45

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 29 mai à 12 h 30



## À 17 h 45 et le soir

---

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un **nouveau pacte ferroviaire** (n° 435, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 18 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 23 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 28 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 29 mai matin et mercredi 30 mai matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 28 mai à 15 heures

**Mercredi 30 mai 2018**

## À 16 heures et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un **nouveau pacte ferroviaire** (n° 435, 2017-2018)

**Judi 31 mai 2018**

## À 10 h 30, à 14 h 30 et, éventuellement, le soir

---

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention concernant la **compétence judiciaire**, la reconnaissance et l'exécution des **décisions** en **matière civile** et **commerciale** pour son application à **Saint-Barthélemy**, à **Saint-Pierre-et-Miquelon**, dans les **îles Wallis et Futuna**, en **Polynésie française**, en **Nouvelle-Calédonie**, et dans les **Terres australes et antarctiques françaises** (n° 97, 2016-2017)

=> Projet de loi autorisant la ratification du traité de l'**Organisation mondiale** de la **propriété intellectuelle** (OMPI) sur les **interprétations** et **exécutions audiovisuelles** (n° 211, 2014-2015)

- Délai limite pour qu'un président de groupe demande le retour à la procédure normale : mardi 29 mai à 15 heures

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un **nouveau pacte ferroviaire** (n° 435, 2017-2018)

## SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 5 juin 2018

### De 14 h 30 à 15 h 30

---

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un **nouveau pacte ferroviaire** (n° 435, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 4 juin à 15 heures

### De 15 h 30 à 16 heures

---

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un **nouveau pacte ferroviaire** (n° 435, 2017-2018)

### À 16 heures

---

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un **nouveau pacte ferroviaire** (n° 435, 2017-2018)

### À 16 h 15

---

- Débat sur **le bilan de l'application des lois** (en salle Clemenceau)
- Présentation du rapport sur l'application des lois : 10 minutes
  - Réponse du Gouvernement : 5 minutes
  - Débat interactif avec les présidents des commissions permanentes et le président de la commission des affaires européennes : 2 minutes maximum par président avec possibilité d'une réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
  - Débat interactif avec les groupes à raison d'un orateur par groupe : 2 minutes maximum par orateur avec possibilité d'une réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
  - Délai limite pour les inscriptions des auteurs de questions : lundi 4 juin à 15 heures

## À 18 heures

---

- Débat sur **le transport fluvial** à la suite de la présentation du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures du 1er février 2018 (demande du groupe Les Républicains);

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 15 questions réponses
  - 2 minutes maximum par question
  - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
  - En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question
- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 4 juin à 15 heures

## Le soir

---

- Débat sur les conclusions du rapport : **« Sécurité routière : mieux cibler pour plus d'efficacité »** (demande de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et de la commission des lois)

- Temps attribué aux rapporteurs : 15 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Temps attribué aux auteurs de la demande : 10 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 4 juin à 15 heures

À 14 h 30

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi relative à l'**autorisation d'analyses génétiques** sur **personnes décédées**, présentée par M. Alain MILON (n° 273, 2017-2018) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales. Il sera examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 28 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 30 mai à 14 h 30
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 4 juin à 12 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 5 juin à 15 heures

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à **attribuer** la **carte** du **combattant** aux **soldats engagés** en **Algérie** après les accords d'Évian, du 2 juillet 1962 jusqu'au 1er juillet 1964, présentée par MM. Dominique de LEGGE et Philippe MOUILLER (n° 431, 2017-2018) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales. Il sera examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 25 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 29 mai à 14 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 4 juin à 12 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 5 juin à 15 heures

- Proposition de résolution européenne au nom de la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 quater du Règlement, en faveur de la **préservation** d'une **Politique agricole commune forte, conjugquée** au **maintien** de ses **moyens budgétaires**, présentée par M. Daniel GREMILLET, Mme Pascale GRUNY, MM. Claude HAUT et Franck MONTAUGÉ (n° 430, 2017-2018) (demande de la commission des affaires économiques et de la commission des affaires européennes)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 5 juin à 15 heures

## Le soir

---

- Proposition de résolution relative aux **obligations déontologiques** et à la **prévention** des **conflits d'intérêts** des **sénateurs**, présentée par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat (n° 364, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 28 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 30 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 5 juin à 15 heures

## Jeudi 7 juin 2018

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : jeudi 7 juin à 11 heures

## À 16 h 15 et le soir

---

- Proposition de loi visant à **moderniser** la **transmission** d'**entreprise**, présentée par MM. Claude NOUGEIN, Michel VASPART et plusieurs de leurs collègues (n° 343, 2017-2018) (demande de la délégation aux entreprises)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 28 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 30 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 6 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 6 juin à 15 heures

**Éventuellement, vendredi 8 juin 2018**

## À 9 h 30 et à 14 h 30

---

- Suite de l'ordre du jour de la veille



## SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 12 juin 2018

À 14 h 30

- Sous réserve de sa transmission, explications de vote des groupes sur la proposition de loi visant à **garantir** la **présence** des **parlementaires** dans **certains organismes extérieurs** au **Parlement** et à **simplifier** les **modalités** de leur **nomination** (procédure accélérée) (A.N., n° 840)

Ce texte sera envoyé à la commission des lois. Il sera examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 5 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : jeudi 7 juin à 9 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 11 juin à 12 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 11 juin à 15 heures

- Proposition de loi relative à l'**équilibre territorial** et à la **vitalité** de la **démocratie locale**, présentée par MM. Philippe BAS, Bruno RETAILLEAU et Mathieu DARNAUD (n° 466, 2017-2018) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 12 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 11 juin à 15 heures

## À 16 h 45

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 12 juin à 12 h 30

## À 17 h 45 et le soir

---

- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **défibrillateur cardiaque** (n° 39, 2016-2017)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 12 juin à 15 heures

- Proposition de loi relative à l'**harmonisation** de l'**utilisation** des **caméras mobiles** par les **autorités** de **sécurité publique**, présentée par M. Jean-Pierre DECOOL et plusieurs de ses collègues (n° 337, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 12 juin à 15 heures

## À 18 h 30

---

- Suite de la proposition de loi relative à l'**équilibre territorial** et à la **vitalité** de la **démocratie locale**, présentée par MM. Philippe BAS, Bruno RETAILLEAU et Mathieu DARNAUD (n° 466, 2017-2018) (demande du groupe Les Républicains)

## Le soir

---

- Éventuellement, suite de la proposition de loi relative à l'**équilibre territorial** et à la **vitalité** de la **démocratie locale**, présentée par MM. Philippe BAS, Bruno RETAILLEAU et Mathieu DARNAUD (n° 466, 2017-2018) (demande du groupe Les Républicains)

- Proposition de loi portant **Pacte national** de **revitalisation** des **centres-villes** et **centres-bourgs**, présentée par MM. Rémy POINTEREAU, Martial BOURQUIN, Jean-Marie BOCKEL et Mme Élisabeth LAMURE (n° 460, 2017-2018) (demande de la délégation aux collectivités territoriales et de la délégation aux entreprises)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec des saisines pour avis de la commission des finances et de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 25 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 30 mai matin et mercredi 6 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 12 juin à 15 heures

À 10 h 30

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi pour un **nouveau pacte ferroviaire** (demande du Gouvernement)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 13 juin à 15 heures

- Suite de la proposition de loi portant **Pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs**, présentée par MM. Rémy POINTEREAU, Martial BOURQUIN, Jean-Marie BOCKEL et Mme Élisabeth LAMURE (n° 460, 2017-2018) (demande de la délégation aux collectivités territoriales et de la délégation aux entreprises)

De 14 h 30 à 18 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi tendant à **imposer** aux **ministres** des **cultes** de **justifier** d'une **formation** les **qualifiant** à l'**exercice** de ce **culte**, présentée par Mme Nathalie GOULET, M. André REICHARDT et plusieurs de leurs collègues (n° 30, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 13 juin à 15 heures

## À 18 h 30 et le soir

---

- Suite de la proposition de loi portant **Pacte national de revitalisation** des **centres-villes** et **centres-bourgs**, présentée par MM. Rémy POINTEREAU, Martial BOURQUIN, Jean-Marie BOCKEL et Mme Élisabeth LAMURE (n° 460, 2017-2018) (demande de la délégation aux collectivités territoriales et de la délégation aux entreprises)

**Éventuellement, vendredi 15 juin 2018**

## À 9 h 30 et à 14 h 30

---

- Suite de l'ordre du jour de la veille

## SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 19 juin 2018

### À 9 h 30

---

- Questions orales

### À 14 h 30 et le soir

---

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois avec une saisine pour avis de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 juin matin et, éventuellement, l'après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 14 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 19 juin matin et mercredi 20 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 18 juin à 15 heures

Mercredi 20 juin 2018

### À 14 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)

### À 10 h 30

---

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi portant transposition de la directive (UE) 2016/943 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 sur la **protection des savoir-faire** et des **informations commerciales non divulgués** contre l'**obtention**, l'**utilisation** et la **divulgaration illicites** (procédure accélérée) (n° 95, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 20 juin à 15 heures

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : jeudi 21 juin à 11 heures

### À 16 h 15 et, éventuellement, le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)



# SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 26 juin 2018

## De 15 heures à 16 heures

---

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 25 juin à 15 heures

## De 16 heures à 16 h 30

---

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)

## À 16 h 30

---

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (n° 464, 2017-2018)

## À 16 h 45

---

- Questions d'actualité au Gouvernement
- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 26 juin à 12 h 30

## À 17 h 45

---

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des **28 et 29 juin**
  - Intervention liminaire du Gouvernement : 10 minutes
  - 8 minutes attribuées à chaque groupe politique et 5 minutes aux sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
  - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 25 juin à 15 heures
  - 8 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des affaires européennes et à la commission des finances
  - Après la réponse du Gouvernement, débat spontané et interactif de 1 heure : 2 minutes maximum par sénateur avec possibilité d'une réponse du Gouvernement ou de la commission des affaires européennes

## Le soir

---

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine et durable** (procédure accélérée) (A.N., n° 627)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 7 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 12 juin après-midi et soir et mercredi 13 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 21 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 juin à 13 h 30 et, éventuellement, le soir et mercredi 27 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 juin à 15 heures

**Mercredi 27 juin 2018**

**À 14 h 30 et le soir**

---

- Suite du projet de loi pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine** et **durable** (procédure accélérée) (A.N., n° 627)

**Jeudi 28 juin 2018**

**À 10 h 30, à 14 h 30 et le soir**

---

- 1 convention internationale examinée selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République d'Ouzbékistan** relatif aux **services aériens**, de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République du Kazakhstan** relatif aux **services aériens** et de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République de Côte d'Ivoire** relatif aux **services aériens** (n° 360, 2017-2018)

- Délai limite pour qu'un président de groupe demande le retour à la procédure normale : mardi 26 juin à 15 heures

- Suite du projet de loi pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine** et **durable** (procédure accélérée) (A.N., n° 627)

**Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :**  
**mercredi 20 juin 2018 à 19 h 30**